Compte rendu du conseil des parents du **mardi 15 décembre à 18h30**.

Personnes présentes :

- Madame Françoise Malassis (adjointe au Maire du 15ème chargée de la petite enfance)
- Madame Alexandra Bismuth (Présidente des parents élus)
- Madame Charpentier (Conseillère Déléguée auprès de l'Adjointe à la Petite Enfance)
- Madame Hec (coordinatrice du secteur ouest)
- Madame Chauveau (coordinatrice du secteur est)
- Madame Tisal (Coordinatrice du secteur nord)
- Madame Trémolières (responsable du pôle petite enfance de la CASPE)
- Les parents élus

Lors de ce conseil, l'ensemble des points de l'ordre du jour ont été abordés.

Les questions ont été regroupées en 6 sections :

- Sécurité
- Environnement

**Madame Malassis rappelle que la sécurité est l'affaire de tous : c'est aussi à chaque parent de s'assurer de la fermeture de la porte après son passage et de ne pas laisser entrer une personne inconnue. Les codes sont changés deux fois par an (au printemps et à l'automne). Par ailleurs, des visiophones seront installés quand ils seront nécessaires (c'est-à-dire en priorité dans les crèches dont les bureaux sont situés en étage). A terme, toutes les crèches en seront équipées. Enfin, des patrouilles circulent et rendent compte chaque jour de leur ronde.**
**Dans chaque crèche, il y a eu un rappel des consignes élémentaires de sécurité dans les établissements via des affichages. L'ensemble des systèmes et des équipements ont fait l'objet de vérification (portes et alarmes).**

**A la question de parents, il apparaît que les évènements tragiques du 13 novembre n'ont pas eu pour effet d'ajouter un troisième changement des codes.**

**Madame Bismuth rappelle que l'amplitude horaire de dépôt et de récupération des enfants a été réduite (arrivée des enfants avant 9h30 et récupération à partir de 16h30) mais elle se demande si on ne pourrait pas verrouiller les portes entre ces horaires (ce qui permettrait en outre d'éviter les vols de poussettes).**
**Madame Chauveau explique qu'un verrouillage est possible pour certains types de porte mais que cela doit être compatible avec les règles de sécurité. Une solution peut être, d'installer une boite à clés à proximité de la porte : cela sera fait mais sur le long terme, comme l'installation des visiophones.**

**2) Réfection nécessaire du revêtement du trottoir devant la crèche Falguière** : le sol s'est affaissé sur plusieurs mètres, provoquant une dépression de plusieurs centimètres qui se remplit d'eau et qui gèle l'hiver, juste devant la crèche, avec un risque important de chutes.

**Il est prévu, devant le 93 bis, la plantation d'un arbre et l'élargissement du trottoir. Cette demande des familles a été transmise aux services de la voirie.**

**3) Demande d'installation d'un ralentisseur entre le rond-point de la place Falguière et les passages piétons situés devant la crèche Falguière** : la visibilité des automobilistes est très mauvaise au débouché de ce rond-point (présence fréquente de bus à l'arrêt, immeuble très proche de la voie publique). Cela les empêche d'anticiper les enfants/poussettes qui sortent de la crèche.

Autres justificatifs à ce ralentisseur : présence d'un gymnase, d'un parc, d'un marché les mercredis et les samedis.

**Cet aménagement est en cours de réalisation. C'est un problème connu des services.**

**4) Bandes autour des nouveaux bâtiments de la crèche Boucicaut :** sujet déjà abordé plusieurs fois l'année dernière, est-il possible de prévoir un passage de la police de temps en temps pour limiter l'effet de bande ?

**Il y a des passages de la DDP régulièrement mais le 15ème arrondissement manque d'effectif. Madame Malassis conseille aux parents de signaler chaque fois qu'il y a un problème. Elle reconnaît qu'il y a eu une erreur en construisant cette crèche dans une allée piétonne dans laquelle les mouvements de jeunes sont nombreux. Une demande est faite pour rehausser les grilles du jardin de la crèche afin d'éviter les intrusions dans le jardin.**

**5) Poteaux pour la rue piétonne côté nouveau bâtiment Boucicaut** : les poteaux mis en place sont régulièrement ôtés pour de longues périodes ce qui génère le stationnement ou passage de véhicule. Une autre solution plus durable peut-elle être mise en place pour préserver cet espace piétons et leur sécurité ?

**Rien n'a été prévu : cette allée doit rester accessible pour des questions de sécurité (intervention des services de secours par exemple).**

**Madame Malassis rappelle que c'est la mairie de Paris qui a refusé l'installation de ces barrières et elle précise qu'une nouvelle demande a été déposée le 12 octobre dernier.**

**6) Circulation après les travaux autour de la crèche Boucicaut** : les parents souhaiteraient être informés de l'organisation des rues et de la circulation après le retrait des barrières de travaux. Où peuvent-ils trouver ces informations ?

**Pour obtenir des réponses quant à ces questions, il faut s'adresser à la Section Territoriale de voirie (qui se situe Rue Cauchy) en appelant le 01 53 98 21 50.**

II- Environnement.

**1) Manque d'éclairage dans la crèche Vaugirard pendant les mois d'hiver** : est-il prévu d'améliorer l'éclairage existant ?

**La directrice de la crèche nous informe que cette intervention aura lieu le mercredi 16 décembre. Elle ajoute que le portail sera lui changé pendant les vacances de Noël.**

**2) Travaux à proximité de la crèche Boucicaut** : est-il possible de mettre en place un éclairage temporaire pour l'hiver ainsi que davantage de poubelles le long du nouveau bâtiment hôpital Boucicaut ?

**Pour les poubelles, la demande a été transmise à l'adjoint au maire en charge de la propreté. La réponse est en attente.**

**3) Entretien rue Lacordaire et côté ancien hôpital aux alentours de la crèche Boucicaut** : peut-on avoir un bilan sur l'entretien actuel et futur prévu pour les jardinières mises en places et la fin des travaux ? Un calendrier des actions prévues peut-il être transmis aux parents concernés ?

**De l'aveu de Madame Malassis, la ville et la société ELOGIE se rejettent la responsabilité de l'entretien de cet espace (ELOGIE ayant déjà pris en charge une fois l'entretien desdites jardinières). Claire de Clermont-Tonnerre, Conseillère de Paris chargée de la coordination générale et de l'urbanisme travaille sur ce sujet.**

**4) Travaux d'été non réalisés crèche Boucicaut** : un store est actuellement toujours bloqué. Quand ces travaux seront-ils réalisés ?

**Ces travaux seront faits durant les vacances de Noël.**

**5) Barrières en ferraille entre les niveaux de la crèche Boucicaut** : elles se sont dégradées avec le temps. Elles ont été entourées de scotch pour éviter de s'arracher les doigts sur les fils qui ont sautés : il faudrait prévoir de les remplacer.

**Il s'agit de barrières de fils métalliques. Madame Trémolières nous informe qu'une visite fonctionnelle d'architecture est prévue dans le courant du 1er trimestre. Elle permettra de constater puis d'établir un bilan des travaux à faire. Ces travaux pourront faire l'objet d'une programmation de travaux pour 2017.**

**6) Entretien des espaces verts autour de la crèche Modigliani :** actuellement insuffisant. Taillage des haies, ramassage des feuilles et des déjections canines à prévoir.

**Une demande en ce sens a été envoyée aux services des espaces verts tout en sachant que rien ne pourra être fait avant le printemps.**
**Les parents élus de cette crèche confirment que l'allée a bien été entretenue et ils maintiennent cette demande d'entretien des arbres et arbustes.**

**7) Rénovation de la voie piétonne à proximité de la crèche Modigliani** : cela est-il prévu (nombreux trous) ?

**La direction de la voirie a été saisie de cette demande le 2 octobre.**

**8) Projet RATP crèche Croix Nivert** : quand et comment seront consultables les résultats de l'enquête publique ? Le projet d'entrée et de la rue sont-ils maintenus ? Propositions de tenir informés les parents concernés des évolutions du projet et des réunions publiques (via la direction de la crèche par exemple).

**Le commissaire enquêteur (suite à l'enquête publique) est en train de rédiger son rapport. La mairie s'engage à le transmettre. Madame Malassis rappelle l'engagement de Monsieur Goujon dans ce dossier : il empêchera les immeubles trop hauts, et veillera à limiter les nuisances sonores.**

**Un parent, riverain de la zone prévue pour les travaux, regrette que la visite du site (organisée par la RATP) qui a été annulée suite aux attentats de novembre, n'ait pas été reportée. Elle déplore un manque d'écoute de la RATP.**
**Madame Malassis la rassure : la RATP fait preuve de bonne volonté et reste attentive aux demandes des riverains. Elle rappelle qu'il serait prudent d'attendre les conclusions du commissaire enquêteur qui pourrait demander des modifications du projet.**

**9) Filets autour du terrain de basket du jardin Pierre Andrien Dalpayrat jouxtant la crèche Cotentin** : il arrive régulièrement que des ballons de basket atterrissent dans la cour intérieure de la crèche. Afin d'éviter qu'un accident grave se produise, serait-il possible d'installer un filet de sécurité au-dessus du terrain de basket ?

**Cela a été fait.**

**10) Création d'une place dépose-minute devant la piscine pour la crèche Keller** : compte tenu de la difficulté d'accès à cette crèche et du plan Vigipirate, est-il possible de mettre en place une telle solution ? Ou alors de demander une clémence aux agents pour ne pas verbaliser les parents qui se garent sur les trottoirs pour déposer leurs enfants ?

**La réponse est clairement non : il n'existe des dispositions règlementaires qui autorisent cet aménagement que devant les gares. Par ailleurs, le stationnement de véhicules est limité dans le cadre du plan Vigipirate, par la préfecture de police compte tenu de la présence de la piscine et du centre commercial.**
**Une demande identique avait été formulée pour un dépose-minute devant l'IME de la rue Falguière et la réponse a été négative.**
**Un parent confirme que de toute façon, les abords de cette crèche (trottoirs) sont occupés par tous types de véhicules et qu'un espace de dépose-minute serait donc utilisé par des personnes étrangères à la crèche.**

**11) Rénovation accès ascenseur crèche Keller** : où s'adresser afin de demander la réparation de la protection métallique RDC avant de monter dans l'ascenseur ? Les roues des poussettes s'y coincent fréquemment. Il est par ailleurs précisé que cet ascenseur est mis en dysfonctionnement par les enfants.

**Cela a été fait.**

**12) Nuisances sonores en journée sur l'esplanade crèche Keller** : ces nuisances causées par des jeunes ont lieu à la pause déjeuner ou entre deux cours et gênent le sommeil des enfants. La directrice est déjà intervenue plusieurs fois : y a-t ’il un autre moyen d'action ?

**Un projet est en cours : le directeur de la DFPE a fait une visite de la dalle. Cette crèche sera aménagée ou bien déplacée. Plusieurs idées ont été évoquées : la transformation de la dalle, ou la construction d'un couloir allant de l'ascenseur jusqu'à la crèche.**

**Une maman s'inquiète que cette crèche soit souvent utilisée comme lieu pour les regroupements en dépit des difficultés maintes fois évoquées en conseil des parents.**

**Madame Tisal lui répond que le choix des crèches de regroupement se fait par roulement, en fonction des travaux prévus dans les autres établissements et des capacités d’accueil. La crèche Keller n'est pas plus sollicitée qu'une autre.**

**13) Température dans les crèches :** où en est l'étude effectuée l'année dernière dans le cadre du plan climat ?

**Madame Trémolières annonce une réunion sur ce sujet le vendredi 18 décembre. Elle propose de répondre à cette question lors du prochain conseil.**

**14) Nettoyage et ramassage des feuilles mortes avenue de Lowendal, en face du square :** cet endroit est actuellement en travaux et aucun nettoyage n'est assuré. Le sol est extrêmement glissant par temps de pluie du fait des feuilles mortes non ramassées. Un nettoyage plus fréquent peut-il être envisagé même durant les travaux ?

**Cette question n'est plus d'actualité mais a été transmise au Département Propreté Environnement.**

**15) Signalétique "passage poussette/piéton impossible" rue Frémicourt** : est-il possible d'installer une signalétique adaptée en bout de rue les jours où aucun passage poussette n'est possible ? Cela évitera aux parents des détours à mi-chemin.

**C'est un problème ponctuel qui doit être traité avec la société de travaux publics directement.**

**16) Avancement des travaux de revêtement de la crèche Cambronne :** où en sont les devis ? la planification des travaux ?

**Madame Trémolières confirme que la société ATRIUM gestion a été relancée. Un phasage des travaux d'entretien puis de rénovation sont en attente.**

**III- Organisation.**

**1) Conseil des parents :** seuls les parents élus peuvent assister au conseil ou bien celui-ci est-il ouvert à l'ensemble des parents ?

**Le règlement veut que seuls les parents élus et suppléants assistent à ces conseils. Un compte-rendu étant ensuite transmis aux familles. Mme Malassis précise que la mairie reste ouverte à la présence d'autres parents. Le compte rendu de chaque conseil est de toutes les façons transmis à tous les parents via les parents élus.**

**2) Regroupement d'enfants à la crèche Emeriau** : jusqu'à quelle date est prévu ce regroupement ? quel est l'avancement des travaux dans l'autre crèche ?

**Madame Tisal annonce la réouverture de cette crèche dès le 4 janvier pour les groupes de petits et de grands et dès le 5 janvier pour les adaptations des bébés.**

**3) Journées pédagogiques** : est-il possible pour les parents d'avoir un retour dans chaque crèche des thèmes abordés et des projets décidés au cours de ces journées ?

**Madame Hec rappelle que ce type de communication a lieu au sein de chaque crèche : les responsables peuvent communiquer aux parents l'ordre du jour et les décisions prises lors des journées pédagogiques.**

**4) Outils de communication au sein des crèches** : quels sont les outils qui peuvent être mis en place pour assurer une communication optimale entre parents, équipes et direction dans les crèches, notamment en ce qui concerne le projet pédagogique ?

**Communication entre parents (mail, blog…)**
**Les parents choisissent leur outil de communication dans le respect des règles de droit. Un panneau d'information des conseils de parents est à leur disposition au sein de chaque crèche.**

**Les casiers sont destinés à l'usage privatif des familles et ne peuvent être utilisés que par les familles et le personnel de la crèche.**

**5) Mélange des sections "moyens" et "grands" :** plusieurs crèches optent pour cette organisation. Quel en est l'objectif ? Y a t'il eu un bilan effectué dans les crèches concernées ?

**Madame Chauveau rappelle que ce type d'organisation existe depuis longtemps et que cela se passe très bien, beaucoup d'interactions entre les enfants d'âges différents sont observées. Une moindre demande pour les enfants de plus de deux ans est constatée, afin de ne pas laisser de places vacantes, elles sont proposées à des enfants plus jeunes.**

**6) Point regroupement été 2015** : le nombre d'enfants inscrits était-il plus en correspondance avec le nombre d'enfants présents ? L'inscription en mairie est-elle plus fiable ?

**Madame Chauveau constate une meilleure corrélation entre les inscriptions faites en mairie et la présence effective des enfants. Il existe, tout de même un écart de 10%.**
**Madame Malassis maintient que l'inscription au regroupement en mairie responsabilise les parents.**
**Un parent signale que les parents d'enfants inscrits au regroupement paient même si leur enfant est absent. Cependant le montant journalier est différent pour chaque parent et peut être très bas, ce qui n'incite pas à la mesure.**
**Madame Chauveau tient à rappeler que cette nécessité d'inscription est conduite par un souci de gestion au plus juste du personnel dans des périodes plus creuses.**
**Un parent souhaiterait que le lieu du regroupement soit connu plus tôt car si ce lieu se trouve trop éloigné du domicile, il préfère s'organiser autrement.**
**Madame Malassis répond que si on peut s'organiser autrement c'est que ce service ne lui est pas utile. Elle rappelle que les crèches sont ouvertes 12 mois sur 12 et que le service rendu est important.**
**Madame Chauveau évoque la difficulté du choix des établissements de regroupement.**

**7) Modes de communication** : y a-t-il des consignes données aux directeurs de crèche sur les moyens de communication entre parents (ex : via le casier des enfants, panneau d'affichage) ?

**Cf question 4.**

**8) Fêtes dans les crèches** (sapin de Noël et fête de la galette) : les parents souhaitent longue vie à ces événements ritualisés au sein des crèches et remercient la mairie pour ces moments qui permettent de rapprocher les parents, le personnel de la crèche et de la mairie. Avec le plan Vigipirate, ces évènements seront-ils maintenus cette année ?

**Madame Malassis tient à rappeler le contexte particulier de cette année. Elle observe que certaines crèches ont transformé les fêtes habituelles en café des parents par exemple ou en limitant le nombre de participants (parents proches uniquement). Ce que confirme Madame Hec.**
**Madame Tisal termine en évoquant le cas des crèches en étage pour lesquelles la surveillance des entrées est problématique surtout lors de ce genre de rendez-vous.**

**IV- Santé/hygiène**.

**1) Gestion de la canicule auprès des enfants** : quelle est la procédure en cas de fortes chaleurs dans les crèches ?

**Madame Chauveau confirme que les dispositions de la circulaire parues lors de la dernière canicule ont été appliquées. Les crèches ont des kits à utiliser dès qu'une canicule est avérée.**

**2) Politique de contrôle des enfants vaccinés** : il semble que certains parents falsifient les carnets de vaccination de leur enfant. Y a-t 'il une possibilité de contrôle plus fiable des vaccinations ?

**Madame Chauveau confirme qu'on ne peut pas vérifier l'authenticité des carnets de santé des enfants. Elle rappelle que seuls 3 vaccins sont obligatoires (DTP - Diphtérie Tétanos Polio) et que les autres sont seulement recommandés.**
**Un parent évoque un courant visant à la falsification des carnets de santé en se faisant prescrire les vaccins de façon à conserver les vignettes des boites, sans administrer les vaccins à l'enfant.**
**Madame Chauveau affirme que dernièrement un médecin a été condamné pour ce type de pratique.**
**Une maman soumet l'idée que les bébés nouvellement arrivés en crèches ne sont pas vaccinés pour tout.**
**Madame Hec répond que chaque enfant qui fait son entrée en crèche doit avoir fait l'objet d'un certificat médical d'aptitude à la collectivité qui fait office de vérification des vaccinations obligatoires. C'est le médecin de la PMI qui est chargée de vérifier.**
**Madame Malassis fait remarquer qu'il s'agit de cas isolés. Ce que contredit un parent en évoquant le chiffre de 20% d'enfants non vaccinés à l'entrée en maternelle.**
~~**Madame Chauveau conclut le débat : les problèmes de vaccinations ne se posent que sur les vaccins non obligatoires.**~~

**3) Campagne de sensibilisation des parents aux maladies infantiles chez l'adulte** : y a t'il un moyen de sensibiliser les parents à ces risques et effets secondaires, via les médecins de la PMI par exemple ? Et de rappeler ainsi l'importance des rappels de vaccination adulte.

**Madame Hec rappelle qu'il y a des centres de vaccinations adultes (rue Tiphaine 15ème) où les parents trouveront toutes les informations.**

**4) Mise en place des protocoles PAI dans les crèches dans le cadre des allergies** : l'adaptation de l'alimentation des enfants allergiques pourrait-elle être meilleure (apport des aliments de remplacement par les parents) ?

**Il y a une réglementation à respecter.**
**Alexandra Bismuth évoque le cas d'une allergie très lourde qui nécessiterait des aliments de substitution.**
**Madame Chauveau lui répond que le PAI est fait pour organiser cette substitution en interne. L'apport d'un aliment de substitution par le parent ne peut avoir lieu qu'exceptionnellement, toujours dans le cadre d'un PAI et après accord du médecin de la crèche.**

**5) Apprentissage de l'hygiène dentaire** : est-il possible d'apprendre aux enfants de 3e année de crèche à se brosser les dents après le déjeuner ?

**Il n'est pas du rôle de la crèche de traiter cette question. D'autant que, comme le dit une maman, les recommandations sont au brossage des dents matin et soir, donc hors du temps de crèche.**

**Apprentissage de la propreté** : existe-t-il un guide sur la propreté des enfants en crèche (modalité du change, fréquence, incitation au passage à la propreté, etc.) ?

**Alexandra Bismuth précise la question : la question de la propreté s'est posée pour des grands qui à la fin de l'été, étaient propres à la maison mais à qui on a remis une couche à la crèche à cause des accidents.**

**Madame Tisal explique que l'acquisition de la propreté est liée à la maturation propre à chaque enfant et ce n'est pas une chose établie arbitrairement par la crèche.**

**Une directrice de crèche dit que souvent les enfants sont d'abord propres pour faire plaisir à leurs parents qui les sollicitent fréquemment à la maison. En crèche, ils jouent, sont occupés et ne vont pas aux toilettes d'eux-mêmes. Un enfant n'est pas propre s'il ne sait pas maîtriser ses envies ou demander. Les accidents répétés deviennent vite ingérables en collectivité durant les activités.**

## V- **Personnel.**

**1) Grèves** : y a t'il de nouvelles informations sur les budgets alloués pour le 15e pour le recrutement d'auxiliaires ? Les grèves répétées de la rentrée ont rendu l'organisation des parents compliquée : y a t'il un mieux par rapport à l'année passée sur les conditions de travail des auxiliaires ? Le conseil des parents avait envoyé l'année dernière une pétition à la Maire de Paris demandant un budget plus important pour le recrutement du personnel dans le 15e mais aucun retour à ce jour.

**Madame Trémolières annonce des retours positifs à ces grèves puisque fin janvier, il va y avoir des embauches massives d'auxiliaires et d'éducatrices pour le 15e arrondissement.**

**2) Turn-over du personnel** : y a t'il eu des observations faites du turn-over par crèche ? Certaines crèches sont-elles plus touchées que d'autres ?

**Question non traitée : des embauches sont en cours (point de la situation au prochain conseil).**

**3) Choix des auxiliaires pour le regroupement** (cette question avait été posée au cours de la réunion des élections mais n'ayant pas eu de compte-rendu, nous la mettons à l'ordre du jour) : comment sont choisies et réparties les auxiliaires pour les regroupements ? Est-il possible d'assurer que chaque enfant ait une référente connue dans sa section ?

**Comme évoqué dans le point III question 6, il est très compliqué de regrouper les auxiliaires avec des enfants qu'elles connaissent dans des lieux connus.**

**4) Analyse du pôle de remplacement** : a-t-on des retours sur son fonctionnement ?

**Madame Trémolières confirme le bon fonctionnement de ce pôle de remplacement géré par la CASPE et rappelle que le 15ème arrondissement est un arrondissement pilote en la matière. Ce pôle a pour objectif des remplacements de courte durée et il continuera d'assurer son rôle même avec les embauches à venir.**

## VI- Administration.

**1) Facil'Famille** : le changement de menu provoque la déconnexion. L'incident est-il temporaire ?

**Alexandra Bismuth précise que ce problème est antérieur au premier conseil.**

**Madame Malassis propose de reporter la question au conseil suivant.**
**Un parent évoque un problème plus récurrent sur Facil'famille : la création d'un nouveau compte au moment de l'inscription d'un enfant à l'école maternelle. Il regrette les difficultés administratives qui s'en suivent pour faire fusionner deux comptes. D'autres parents déclarent leurs difficultés à joindre par téléphone Facil'familles et le manque de clarté dans les courriers facil'familles qui font état de la nouvelle inscription.**
**Madame Malassis préconise de faire remonter ce problème aux services concernés et de favoriser la communication par mail.**
**Une solution est apportée par une maman : il faudrait que les agents demandent systématiquement lors d'une inscription, si la famille a déjà un numéro Facil'familles.**
**Mme Malassis prend note pour sensibiliser le personnel chargé des inscriptions.**

**2) Inscriptions en ligne pour le regroupement** : y a t'il un projet prévu à moyen ou long terme ? Le déplacement en mairie aux créneaux proposés reste compliqué pour la majorité des parents.

**Question traitée dans le point III-6).**
**L'inscription en mairie est un moyen pour responsabiliser les parents : les parents font une démarche pour inscrire leurs enfants, c'est qu'ils ont besoin de ce regroupement. Ceux qui ne font pas la démarche sont ceux qui peuvent faire autrement.**

**VII- Questions diverses.**

**1)** La communication des jours de **grèves** par SMS ?

**Madame Hec répond que seules les grèves qui concernent la petite enfance sont annoncées aux parents par SMS, et non les grèves nationales.**

2) Retour sur la question des visiophones par rapport à la crèche KELLER et la sécurité alentour.

**Madame Malassis confirme que les visiophones vont être installés dans toutes les crèches parisiennes en ayant besoin. Le programme de mise en place n'est pas connu. La mise en place de caméras de surveillance (financées par la mairie) a également été demandée. Elle ne peut se faire sans les moyens de la préfecture de police puisque c'est elle qui assure la surveillance des images.**

3) Un parent s'interroge sur la mise en place d'un outil de communication durable entre les parents d'enfants en crèche, via un site internet dédié.

**Madame Bismuth lui répond que cette communication aux parents est du rôle des parents élus. Madame Malassis indique que les parents sont libres de réaliser des blogs pour échanger. Mme Malassis conclut le débat en faisant remarquer le turn-over des élus et la difficulté d'un suivi sérieux de ce type d'outil. Par ailleurs, un parent évoque le coût de ce genre d'outil sachant que d'autres services plus importants ont besoin d'être améliorés en priorité.**